



**Intervention du Sgen-CFDT au CNESER
sur la situation de l'Université d'Orléans,
en présence du ministère de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation
(16 mai 2018)**

La situation financière de l'université d'Orléans est gravissime : depuis plus de deux ans l'Université d'Orléans est en redressement financier et se voit appliquer un plan de retour à l'équilibre. Les suppressions d'emplois d'enseignants-chercheurs, d'ATER et de BIATSS se succèdent alors que les charges de travail ne diminuent pas. Nous ne sommes pas crédules, il y a eu des erreurs de stratégie auparavant mais aujourd'hui nous regrettons de ne pas voir d'évolution suffisante en particulier de la carte de formation.

Il faut rappeler que l'Université d'Orléans cumule les handicaps : université de proximité pluridisciplinaire, sans médecine, sur de nombreux sites délocalisés, qui doit de plus faire face aux désengagements des collectivités territoriales. Le financement de l'Etat n'est pas à la hauteur des missions de cette université de proximité. Il est urgent de revoir les critères de financement des universités qui jouent, comme celle d'Orléans, un rôle crucial dans l'aménagement du territoire.

Moins de moyens, moins d'emplois et un surcroit d'étudiants ont des conséquences dramatiques.

Nous tenons à souligner l'engagement des personnels, malgré des conditions de travail très difficiles, des personnels qui font ce qu'ils peuvent mais aussi qui souffrent. La question est : combien de temps vont-ils tenir encore ?

Sur la capacité en recherche : en remplaçant les postes d'enseignants chercheurs par des enseignants du 2nd degré et par des vacataires, la capacité de l'Université à soutenir un réel effort de recherche n'est plus tenable et les partenaires de l'Université d'Orléans s'en inquiètent (CNRS, INRA, BRGM, Région Centre Val de Loire...).

Au titre du CNESER, nous demandons fermement au ministère un soutien fort de cette université pour que les conditions de travail et d'études redeviennent équivalentes à celles des autres universités.

Nous recommandons par ailleurs que les critères d'affectation des crédits universitaires soient revus pour prendre en compte les disparités de missions et en particulier celles des universités de proximité.

Enfin une question spécifique sur le refus de deux masters : peut-on avoir des explications et y a-t-il possibilité qu'une nouvelle proposition soit faite et réexaminée dans un CNESER de juillet par exemple ? Le master chimie des matériaux est stratégique notamment du fait de la présence de laboratoires en chimie des matériaux sur le site d'Orléans. »



Motion à l'initiative du Sgen-CFDT

votée à l'unanimité le 16 mai 2018

Le CNESER soutient la démarche et les efforts réalisés par l'Université d'Orléans pour continuer d'exercer sa mission de service public d'enseignement supérieur et de recherche, dans un contexte de très forte pression démographique et d'une insuffisance récurrente de la dotation de l'État, compte tenu en particulier du rôle que doit jouer cette université pour le développement de son territoire.

Le CNESER insiste sur la nécessité de poursuivre et d'amplifier l'accompagnement budgétaire pérenne de l'État pour sortir de cette situation budgétaire, dégeler et ouvrir de nouveaux postes de titulaires, améliorer les conditions d'études et de travail et maintenir la qualité de l'enseignement et de la recherche.

Le maintien d'une université de qualité est essentiel pour la région et le CNESER ne saurait accepter sa mise en danger.